

NOTE D'INFORMATION A DESTINATION **DES FAMILLES**

L'internat de la réussite a été construit par le Conseil Régional d'Ile-de-France, qui en a fixé les principes d'inscription. **Il est destiné aux élèves de 1ère et Terminale BAC PRO, BAC TECHNO ainsi qu'aux élèves de 1ère et 2ème année BTS.**

Les élèves apprentis ainsi que CAP 1ère et 2ème année ne sont pas autorisés à candidater, tout comme les élèves de 2nde BAC PRO et TECHNO.

A ces conditions de niveau s'ajoutent d'autres critères de sélection. De fait, l'internat est réservé aux élèves franciliens. Il est réservé en priorité aux jeunes :

- issus des quartiers prioritaires d'Ile-de-France ;
- boursiers ;
- avec avis d'imposition des parents ;
- pour les élèves ayant un réel projet personnel de poursuite d'études.

Si votre enfant remplit les conditions ci-dessus vous pouvez contacter l'établissement afin d'obtenir un dossier de demande. Le plus simple est de le demander lors du retour du dossier d'inscription dans la classe où sera affecté votre enfant. Les dossiers correctement remplis devront nous parvenir avant le 03 juillet 2021. Une réponse vous sera envoyée avant le 10 juillet au plus tard, après étude du dossier en commission d'acceptation à l'internat.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Vie Scolaire de l'internat du Lycée Guillaume Tirel ou la CPE Madame Renaux au **01.44.84.19.00**. ou demander un dossier de candidature à l'adresse mail : Elodie.Renaux@ac-paris.fr